

**PROCÈS-VERBAL DE LA 634<sup>e</sup> RÉUNION RÉGULIÈRE  
DU COMITÉ EXÉCUTIF  
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR  
Jeudi 13 janvier 2022 à 11 h  
Zoom**

**Présences**

Professeur Gilles Bronchti, président  
Professeure Sonia El Euch, vice-présidente aux relations de travail (VPRT)  
Professeur Marc Beauregard, vice-président aux affaires syndicales (VPAS)  
Professeur Georges Abdul-Nour, vice-président aux affaires universitaires (VPAU)  
Professeure Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité (VPSC)  
Professeur Pier-Luc Lajoie, trésorier  
Professeure Lyne Cloutier, secrétaire  
M<sup>me</sup> Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail (CRT)  
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires (CAU)

**Invité.e.s**

M<sup>e</sup> Gabriel Hébert-Tétrault, procureur du Syndicat  
M<sup>e</sup> Caroline Brodeur, procureure du Syndicat  
Professeur Jason Luckerhoff, Département de lettres et communication sociale  
Professeure Mireille Lalancette, Département de lettres et communication sociale

---

Gilles Bronchti préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire.

---

**CX634-13-01-2022-00****Projet d'ordre du jour**

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la 633<sup>e</sup> réunion (12 décembre 2021)
4. Affaires découlant
5. Correspondance et information
  1. RAS de décembre 2021
6. Avis juridique – traitement des griefs
7. Rapport des officières et des officiers
8. Rentrée session Hiver 2022
9. Département des sciences infirmières
10. CASSI
11. Renouvellement du mandat du VRRH
12. Négo 2022
13. Nouvelles des comités
  1. Comité des services à la collectivité
  2. Comité central pour les communications
14. Affaires nouvelles

15. Date de la prochaine réunion : 27 janvier 2022
16. Clôture de la réunion

#### **CX634-13-01-2022-01 Ouverture de la réunion**

Le président souhaite la bienvenue à cette première réunion régulière du comité exécutif pour l'année 2022. Il présente ses vœux de bonne année.

#### **CX634-13-01-2022-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le président présente l'ordre du jour de cette réunion.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

#### **CX634-13-01-2022-03 Lecture et adoption du procès-verbal de la 633<sup>e</sup> réunion**

##### **CX633 – 12 décembre 2021**

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 633<sup>e</sup> réunion du comité exécutif tenue le 12 décembre 2021.

#### **CX634-13-01-2022-04 Affaires découlant**

Le président parcourt les sujets figurant aux affaires découlant. Les suivis seront présentés dans les points figurant à l'ordre du jour.

La secrétaire indique que le logiciel *OneNote* assure une plus grande sécurité et confidentialité. Le Service des technologies de l'information de l'UQTR lui a indiqué que seules les personnes ayant accès aux dossiers partagés peuvent les consulter.

#### **CX634-13-01-2022-05 Correspondance et information**

##### **1. RAS de décembre 2021**

Le trésorier informe que les retenues à la source du mois de décembre 2021 ont été payées :

- ARC : 4 025 \$ ;
- MRQ : 5 856 \$.

#### **CX634-13-01-2022-06 Avis juridique – traitement des griefs**

Le président accueille les procureur.e.s du Syndicat, M<sup>e</sup> Gabriel Hébert-Tétrault et M<sup>e</sup> Caroline Brodeur, et les invite à présenter l'avis juridique sur le traitement des griefs patronal (P2021-01) et syndical (2021-02).

M<sup>e</sup> Hébert-Tétrault rappelle que le présent avis juridique est confidentiel et qu'il est protégé par le secret professionnel.

Après une présentation de l'avis juridique, ainsi que les options qui s'offrent à l'exécutif syndical, les procureur.e.s répondent aux questions qui leur sont adressées.

Les membres du comité exécutif se déclarent favorables à mandater les procureur.e.s pour entamer les démarches en vue de convenir d'une entente avec l'administration de l'UQTR concernant le grief patronal et le grief syndical.

Le président remercie M<sup>e</sup> Gabriel Hébert-Tétrault et M<sup>e</sup> Caroline Brodeur pour leur travail et le temps de présentation de l'avis juridique.

## Président

- Le président indique avoir rencontré le recteur pour discuter de la rentrée en présentiel prévue pour le 31 janvier.
- Le président mentionne avoir accordé une entrevue à une journaliste de *La Presse* concernant la rentrée universitaire prévue au 31 janvier à l'UQTR.

## VPRT et VPAS

- La VPRT et le VPAS font le point sur le cheminement des dossiers en cours.
- Le VPAS indique avoir rencontré une professeure ayant déposé une plainte contre son département. Le VPAS déplore l'inefficacité du Service des ressources humaines dans ce genre de situation.
- Le VPAS accompagne une professeure contestant sa tâche à son retour d'un long congé. Le Service des ressources humaines a avoué avoir commis une erreur dans une transmission d'informations. Le VPAS indique qu'un grief est prêt à être déposé.
- Le VPAS revient sur le cas d'une professeure faisant l'objet de 40 allégations de plaintes de la part d'une seule étudiante (*c.f. PVCX633-09-12-2021-06*). Une firme a été embauchée par l'administration pour analyser la situation.
- Le VPAS revient sur le cas du professeur embauché avec une clause résolutoire (*c.f. PVCX633-09-12-2021-06*) et se trouvant en situation de double rémunération. L'administration demande des justifications sur le nombre d'heures réalisé pour l'obtention de son adhésion à son ordre professionnel.
- La VPRT indique qu'un département se retrouve sans direction. Le Doyen de la gestion académique des affaires professorales animerait les réunions des assemblées départementales, et une professeure de ce département voudrait être désignée administratrice déléguée. La VPRT souligne qu'il faut s'opposer à ce genre de manœuvre qui permettrait à l'administration de nommer des professeur.e.s à des postes plutôt que de permettre aux départements d'élire leur direction. Un grief est envisagé.
- La VPRT informe ses collègues qu'un directeur de département ne veut pas assumer son rôle de président de comité de présélection. Ce directeur a demandé à un collègue de prendre ce rôle. La VPRT rappelle que l'article 9.03 de la convention collective prévoit qu'un professeur peut être appelé à remplacer la direction uniquement s'il y a un conflit d'intérêts avec une candidature.
- La VPRT mentionne que les montants d'argent découlant de la lettre d'entente sur les embauches au 1<sup>er</sup> décembre 2018 seront versés avec la paie du 28 janvier.

## VPAU

- Le VPAU annonce avoir participé à une réunion du comité santé et bien-être de l'UQTR, en remplacement de la secrétaire. Il indique que les discussions ont porté essentiellement sur la vision à donner au comité.

## VPSC

- La VPSC fera un résumé de la réunion du comité des services à la collectivité au point 13.1 de ce présent ordre du jour.
- La VPSC indique que le montage du 2<sup>e</sup> numéro du bulletin historique est terminé. Une révision est en cours. Le bulletin paraîtra à la fin du mois.

## Trésorier

- Le trésorier présente l'état des résultats 2021-2022 au 31 décembre 2021.
- Le trésorier présente le journal des dépôts directs au 31 décembre 2021. Après lecture, les membres du comité exécutif constatent que le tout est conforme.
- Le trésorier fait état des rendements de placements du Syndicat.

## Secrétaire

- La secrétaire rappelle que le 19 janvier est la date limite pour la remise des textes pour le prochain numéro du bulletin syndical *L'Œil ouvert*.
- La secrétaire a analysé, en compagnie du VPAS et du CAU, les résultats du sondage sur les tâches de recherches. Un diaporama sera réalisé pour une présentation lors des deux rencontres thématiques prévues en février.
- La secrétaire annonce qu'elle souhaiterait revoir la règle 7 régissant les interventions du Syndicat auprès des professeur.e.s afin de la mettre à jour.

### **CX634-13-01-2022-08 Rentrée session Hiver 2022**

Le président revient sur sa rencontre avec le recteur concernant la rentrée en présentiel.

La décision pour un retour en présentiel devait, officiellement, se prendre le ou vers le 17 janvier. Cependant, avec les récentes données et les projections, cette date pourrait ne pas être optimale, voire logique pour la prise d'une telle décision. Le 24 janvier serait désormais envisagé. Ce qui pourrait repousser le retour en présentiel au 7 février. Une réunion extraordinaire du Forum des partenaires est prévue pour le 20 janvier afin de faire le point.

### **CX634-13-01-2022-09 Département des sciences infirmières**

*La secrétaire quitte la réunion.*

La VPRT revient sur la levée de la tutelle au Département des sciences infirmières le 10 décembre 2021. L'assemblée départementale a accepté à 86 % le projet pilote et l'équipe proposés par le Syndicat.

Les membres du comité exécutif félicitent la VPRT pour son travail dans ce dossier.

### **CX634-13-01-2022-10 CASSI**

Le président revient sur les discussions tenues avec les syndicats des chargé.e.s de cours et du personnel professionnel pour tenter de trouver une solution à la situation au Centre d'apprentissage et de simulation en sciences infirmières (CASSI) (c.f. *PVCX633-09-12-2021-08*).

Le président poursuit en annonçant qu'une solution envisagée avec ces syndicats serait qu'il assume la fonction de direction du Centre.

*Le président se retire pour la suite du point.*

*La VPRT, 1<sup>re</sup> vice-présidente, assume la présidence d'assemblée en l'absence du président.*

Les membres du comité exécutif discutent du processus de désignation envisagée et de l'impact pour le Syndicat.

Après discussion, les membres du comité exécutif se montrent favorables pour convenir d'une lettre d'entente tripartite à durée limitée et jusqu'à la nomination d'un.e candidat.e après une ouverture de poste. Il est indiqué que la fonction exercée doit être désignée sous le titre de Responsable de projet.

*Le président et la secrétaire rejoignent la réunion.*

#### **CX634-13-01-2022-11      Renouvellement du mandat du VRRH**

Le président demande au CAU de présenter le point.

Le CAU indique que le Vice-recteur aux ressources humaines, M. Olivier Malo, sollicite un renouvellement de mandat. Celui-ci se termine le 11 août 2022. En respect de la *Procédure de renouvellement de mandat d'un cadre supérieur* de l'UQTR, le Syndicat doit désigner un.e représentant.e pour la consultation du recteur à ce sujet.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de désigner la professeure Sonia El Euch, Département des sciences de l'éducation, comme représentante du Syndicat à la consultation du recteur pour le renouvellement du Vice-recteur aux ressources humaines de l'UQTR.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, le président déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

#### **CX634-13-01-2022-12      Négo 2012**

Les membres du comité exécutif échangent sur les sondages et le calendrier de travail.

Le CAU indique que la rencontre avec les professeur.e.s clinicien.ne.s se déroulera le vendredi 21 janvier, et que deux rencontres pour discuter des tâches de recherches auront lieu les 8 et 9 février. Une invitation à ces rencontres sera lancée dans les jours à venir.

#### **CX634-13-01-2022-13      Nouvelles des comités**

##### **1. Comité des services à la collectivité**

La VPSC mentionne qu'une réunion du comité des services à la collectivité s'est tenue le 14 décembre. Il a notamment été question de doter le comité d'une règle interne pour l'octroi des bourses aux étudiant.e.s des collèges.

La VPSC confirme la tenue de la conférence de la professeure Marie-Ève Carignan, de l'Université de Sherbrooke, qui nous présentera les relations médias. Celle-ci se déroulera le 27 avril prochain.

Le CSC a aussi discuté de la pertinence de réaliser une courte capsule vidéo faisant la promotion du Syndicat. Cette vidéo pourrait être présentée lors d'événement (ex. remises de bourses, activité du Syndicat ou de promotion, etc.).

## **2. Comité central pour les communications**

La secrétaire accueille et présente les professeur.e.s Jason Luckerhoff et Mireille Lalancette, du Département de lettres et communication sociale. Ces professeur.e.s sont invité.e.s à titre de membres du comité central pour les communications du Syndicat (*c.f. PVCX632-18-11-2021-08*)

La secrétaire indique que les membres du comité se sont réunis le 12 janvier pour discuter d'une campagne de valorisation du professeur.e de l'UQTR. Pour ce faire, le Syndicat pourrait mandater une firme de communication afin qu'elle produise un plan de campagne comprenant des objectifs et un calendrier d'action. Les professeur.e.s Luckerhoff et Lalancette sont d'avis qu'il serait avantageux de mandater la même firme actuellement sous contrat avec laquelle l'UQTR, soit Tact-Conseil, pour renforcer l'idée que la campagne véhiculerait un message essentiellement positif.

Le but de la campagne viserait à assurer une visibilité du travail des professeur.e.s par l'entremise, notamment, de production sur une base régulière de communiqués de presse à envoyer aux médias régionaux. Un groupe de professeur.e.s pourraient assumer le travail de rédaction et de recherche d'informations.

Le mandat confié à la firme devrait contenir une planification d'une campagne avec des objectifs de communications, des axes, le public visé, le message à véhiculer, ainsi qu'un calendrier. Le mandat pourrait aussi prévoir la mise en relation de divers acteurs et diverses actrices du milieu politique.

La secrétaire remercie les professeur.e.s Jason Luckerhoff et Mireille Lalancette de leur participation à la présentation du projet de campagne de valorisation.

*Les professeur.e.s Jason Luckerhoff et Mireille Lalancette quittent la réunion.*

Après discussion et évaluation de la pertinence de recourir à la même firme actuellement sous contrat avec l'UQTR, les membres du comité exécutif se montrent favorables à la mise en place d'une campagne de valorisation. Au préalable, les membres de l'exécutif souhaitent que les objectifs et les modalités de ladite campagne soient bien identifiés. Il est souligné que plusieurs firmes de communication soient approchées pour des soumissions. Le comité exécutif ne considérera pas la plus basse soumission pour arrêter son choix de firme à mandater. Il regardera davantage le panier de service offert.

**CX634-13-01-2022-13 R254**

CONSIDÉRANT

le projet de mener une campagne de valorisation du professeur à l'UQTR ;

CONSIDÉRANT la négociation prochaine de la convention collective ;  
CONSIDÉRANT l'avis du comité central pour les communications ;  
CONSIDÉRANT les explications de la secrétaire ;

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de mandater le comité central pour les communications de demander à un minimum de trois firmes de communication une soumission en vue de planifier une campagne de valorisation du professeur de l'UQTR.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, le président déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

**CX634-13-01-2022-14 Affaires nouvelles**

Aucune affaire nouvelle n'est discutée.

**CX634-13-01-2022-15 Date de la prochaine réunion**

Le président annonce que le comité exécutif se réunira le jeudi 27 janvier 2022.

**CX634-13-01-2022-16 Clôture de la réunion**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 17.

---

Gilles Bronchti  
Président

---

François Landry  
Secrétaire de la rencontre